

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
DCS - Droit et Changement Social

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université de Nantes

Centre national de la recherche scientifique - CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B

Rapport publié le 14/12/2021



Pour le Hcéres¹:

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

M. Serge Dauchy, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :

Droit et changement social

Acronyme de l'unité :

DCS

Label et N° actuels :

6297

ID RNSR :

201220410M

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2020-2021) :

M. Rafael Encinas De Munagorri

Nom du porteur de projet (2021-2025) :

M. Gaëtan Cliquennois

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Serge Dauchy, CNRS-Université de Lille

Experts :

M. Julien Bétaille, Univ Toulouse 1 Capitole

M. Thierry Delpéuch, CNRS, Grenoble

Mme Isabelle Desbarats, Université Toulouse 1 Capitole

M. Eric Fouré, Université de Lille

M. Jules Lepoutre, Université de Corse

M. Joel Moret-Bailly, Université Jean Monnet St Etienne

Mme Catherine Schneider, PR Université de Grenoble

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Pauline Türk

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Olivier Grasset, Université de Nantes

Mme Sandrine Lefranc, CNRS

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le laboratoire Droit et Changement social (DCS) a été créé en 1982. En 1984, à la suite de la réunion du laboratoire d'histoire et de droit social et du Centre de recherches politiques, il est reconnu comme Unité associée du CNRS, puis devient Unité mixte de Recherche (UMR) du CNRS. En 2008 il fusionne avec le Centre d'Etudes des Régulations Publiques, des Espaces, de l'Economie et de l'Environnement, également UMR du CNRS, tout en gardant le nom de Droit et Changement social.

La direction de l'unité s'est stabilisée : M. Rafaël Encinas de Muñagorri a assuré la direction durant le dernier quinquennal, M. Gaëtan Cliquennois porte le nouveau projet et assurera la direction pour le prochain contrat. Les locaux de l'unité sont situés au sein de l'UFR « Droit et sciences politiques » de l'Université de Nantes et regroupés au sein d'une même aile. Outre des bureaux pour les enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs et personnels administratifs, l'unité dispose d'une salle de travail équipée pour les doctorants, d'un centre de documentation et d'une salle de pause. Elle partage avec les deux autres unités de l'UFR une salle de réunion. L'unité dispose également d'espaces de travail au sein de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Ange Guépin à l'intention des chercheurs, ingénieurs et doctorants menant des recherches dans le cadre des programmes interdisciplinaires de la MSH.

ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Droit et Changement social est une unité mixte de recherche CNRS – Université de Nantes réunissant soixante-dix chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels d'appui et quatre-vingt-dix doctorants. Le CNRS lui attribue une dotation annuelle d'environ 30.000€ (28.000€ en 2015, 32.000€ en 2018) à laquelle s'ajoute une dotation annuelle de l'université de Nantes (70.000€ en 2015 et 80.000€ en 2018).

L'unité est par ailleurs très investie dans la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin (dirigée par un membre de DCS). Dans le cadre des projets retenus par son comité scientifique, la MSH Ange Guépin accueille des chercheurs et enseignants-chercheurs résidents. Plusieurs membres de l'unité sont ou ont été porteur de projet.

L'axe « Santé » de l'unité s'inscrit par ailleurs dans la dynamique de l'I-Site Nantes Excellence Trajectory (NEXt). La Région est un autre acteur important de la recherche par le biais du cofinancement de thèses de doctorat (3 thèses cofinancées), de projets de recherche et de bourses de soutien à la préparation de candidatures aux appels à projet de l'*European Research Council* (ERC).

Au cours du dernier quinquennal, une nouvelle communauté d'Universités et d'établissements (ComUE), l'Université Bretagne-Loire, a été créée, en charge de la formation doctorale. Cette structure a conduit à la scission de l'école doctorale réunissant auparavant le droit et la sociologie en deux écoles doctorales, ce qui a généré quelques difficultés, par exemple pour les thèses en sociologie du droit. La ComUE Bretagne-Loire a pris fin en 2019 ; le découpage disciplinaire des écoles doctorales a toutefois été conservé.

L'unité est un partenaire privilégié du réseau Alliance Europe, un programme financé par la région Pays de Loire et porté par l'université de Nantes. Le réseau s'intéresse à l'étude des défis sociaux, culturels et politiques de l'Europe face aux processus de mondialisation. L'alliance a financé diverses actions de l'unité (bourses de doctorat, projet de recherche, chaires d'excellence) à hauteur de 250.000 €.

Enfin, les recherches menées par DCS s'inscrivent également dans le projet d'Université européenne du bien-être (EUniwell) qui bénéficie du label ERASMUS+. Les programmes de recherche de ce consortium constituent un levier scientifique et financier pour plusieurs axes de recherche de l'unité.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Rafael Encinas De Munagorri

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	23	23
Maîtres de conférences et assimilés	34	34
Directeurs de recherche et assimilés	3	3
Chargés de recherche et assimilés	4	5
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	6	6
Sous-total personnels permanents en activité	70	71
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	6	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	1	
Doctorants	97	?
Autres personnels non titulaires	1	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	105	
Total personnels	175	71

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Après une période d'instabilité et des changements successifs de direction, l'unité a entamé en 2015, sous l'impulsion de l'actuel directeur et avec l'appui de l'équipe administrative, une réorganisation en profondeur de sa structuration scientifique et de son pilotage. Abandonnant une architecture hybride basée, d'une part, sur des équipes disciplinaires et, d'autre part, sur quelques grands axes transversaux, l'UMR Droit et Changement Social (DCS) a opté pour une logique résolument thématique.

La recherche s'organise aujourd'hui autour de six grands axes thématiques et/ou méthodologiques pilotés par deux chercheurs et/ou enseignants-chercheurs : « Europe politique et juridique dans la mondialisation », « Gouvernances locales et processus de relocalisation », « Innovations technologiques, santé et biopouvoir », « Justice(s) : normes, pratiques et sociétés », « Mobilités humaines, sociales et professionnelles » et « Réflexivités juridiques interdisciplinaires et comparatives ». Ces six axes sont marqués par une réelle volonté d'ouverture à la pluri- et interdisciplinarité et à la collaboration tant entre spécialités présentes au sein de l'unité qu'avec des chercheurs et laboratoires extérieurs.

La production scientifique, en partie en anglais, est importante. Les manifestations scientifiques sont nombreuses, souvent en collaboration avec des partenaires locaux, nationaux ou internationaux. L'unité bénéficie d'une notoriété et d'un rayonnement forgés historiquement dans les domaines du droit social, du droit du travail, de l'histoire du droit social et du droit pénal, qui tend à se déployer désormais dans de nouveaux terrains empiriques (santé et bioéthique, mobilité, environnement, gouvernance, vulnérabilité, Europe). La visibilité nationale de l'unité est assurée par une production scientifique régulière et soutenue, dans des supports variés et de qualité (monographies, articles dans des revues à comité de lecture, communications publiées). L'unité porte par ailleurs une attention particulière à l'ouverture internationale de sa production scientifique en encourageant les publications en langue étrangère et en faisant de la diffusion internationale de ses travaux un objectif fort de sa stratégie de rayonnement international. Elle a enfin bénéficié de deux contrats ANR : l'un sur les frontières du pénal et de la santé mentale ; l'autre, en cours, sur COVICARE.

La nouvelle configuration permet une grande mobilité thématique des chercheurs et enseignants-chercheurs entre les axes. Elle vise également à faciliter les partenariats internes en vue de répondre à des appels à projet nationaux et internationaux, ou à fédérer des compétences complémentaires dans le cadre d'initiatives plus transversales, comme par exemple autour des questions de vulnérabilité ou de la prise de risque.

L'autoévaluation réalisée par l'unité laisse apparaître que les dynamiques scientifiques les plus porteuses sont celles qui s'appuient sur les thématiques phares de l'Université et de la Région (Europe et Santé) ou qui s'insèrent dans un écosystème national (Justices). Les axes qui ne bénéficient pas de programmes menés dans un environnement académique de proximité semblent avoir plus de mal à trouver un souffle collectif. L'autoévaluation donne en effet l'impression que les dynamiques présentes dans les axes « Mobilités » et « Réflexivité » sont surtout liées aux dynamiques des autres axes.

Pour favoriser les rencontres entre chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité et afin de décloisonner les différents axes thématiques, un séminaire général a été mis en place auquel sont également invités les doctorants. Une nouvelle salle de travail pour les doctorants, des espaces de coworking et des rencontres informelles contribuent à renforcer la convivialité entre les membres de l'unité.

La reconfiguration scientifique a été accompagnée d'une restructuration opérationnelle. Les différents axes ne disposent pas d'un budget propre. Les demandes de financement individuelles ou collectives sont traitées par le conseil de laboratoire. La dotation annuelle accordée par le CNRS et l'université de Nantes (en forte augmentation au cours du dernier contrat quinquennal) permet actuellement de satisfaire l'ensemble des besoins, sans que soit précisé la répartition de ce budget ou les principaux postes de dépense. Une nouvelle équipe administrative, dirigée par une administratrice générale, a été mise en place avec une spécialisation des tâches des personnels d'appui (gestion des contrats de recherche, interface avec les doctorants, organisation des manifestations scientifiques...) permettant une meilleure identification des différents interlocuteurs. Une attention toute particulière a aussi été portée à la communication avec une mise à jour complète du site internet (à présent trilingue) et la mise en place d'un compte twitter et linkedin.

Cette refonte en profondeur de l'architecture scientifique et opérationnelle semble bénéficier d'une forte adhésion des chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels d'appui. Après les difficultés liées à la situation sanitaire et aux confinements successifs, l'équipe a hâte de se mettre au travail dans cet environnement recomposé. Elle aspire aussi à la stabilité structurelle afin de pouvoir consacrer toute son énergie à la recherche et à la formation.

Le comité a toutefois identifié trois points d'attention.

Du point de vue de sa structuration scientifique, la nouvelle architecture crée incontestablement un environnement propice à la pluri- et interdisciplinarité et encourage ainsi les chercheurs et enseignants-chercheurs à s'engager sur de nouveaux terrains empiriques et épistémologiques. Elle comporte toutefois le risque de rendre plus nébuleuse l'identité de DCS dans le paysage des unités mixtes de recherche en sciences juridiques. La refonte des axes thématiques de l'unité devrait s'accompagner d'une relecture actualisée des rapports entre droit et changement social (qui, clairement, ne se limitent plus au droit social et à l'histoire du droit social). L'unité est donc invitée à clarifier sa spécificité afin de faire émerger une identité propre.

L'organisation opérationnelle de l'unité repose clairement sur une philosophie bottom-up : les initiatives comme les demandes de moyens remontent de la base vers la direction et le conseil de laboratoire. Peut-être faudrait-il faire évoluer le comité de direction vers un véritable conseil de pilotage en vue d'une gouvernance plus collective et efficace des projets scientifiques transversaux comme des relations humaines. Un tel comité de pilotage pourrait stimuler encore davantage les initiatives et manifestations transversales comme le dépôt de réponses aux appels à projet nationaux et européens, qui demeure le point faible d'une unité réunissant pourtant un grand nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs reconnus dans leur discipline ainsi que de jeunes chercheurs prometteurs.

Enfin, l'accompagnement des doctorants est encore perfectible. Il faut souligner les efforts réalisés dans ce domaine, comme par exemple la mise à disposition d'un espace de travail équipé et convivial ainsi que d'un centre de documentation, la pleine participation des représentants des doctorants au conseil de laboratoire, l'organisation de séminaires d'insertion professionnelle validés par l'école doctorale ou encore l'organisation par les doctorants de journées d'études (avec publication des actes). Il conviendrait toutefois de réaliser encore des progrès en matière de diversification des sources de financement de thèse (le nombre de contrats doctoraux mis à disposition par l'université de Nantes demeurant très modeste) et de pallier les carences de l'école doctorale en matière de fixation d'un taux maximal d'encadrement, d'organisation des comités de suivi individuel (pourtant imposée par l'arrêté de 2016 sur la formation doctorale) ou de lutte contre les abandons. L'unité devrait également encourager les cotutelles, moyen de tisser des réseaux internationaux et de favoriser l'insertion professionnelle des futurs docteurs, et réfléchir à des modalités internes et collectives de renforcement de l'encadrement des thèses (séminaires de présentation de leur recherche par les doctorants).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)